

NIVEAU ET TITRE FORMATION**DESU Biodiversités, Villes et Territoires – Niveau M1**

Code CPF :

Code RNCP :

COMPOSANTE OSU PYHTEAS**DUREE**

247 heures sur 34 jours

DATE(S) du 3 octobre 2019 au 9 juin 2020**HORAIRES** 8h30-18h30**LIEU**

Aix-Marseille Université

COUT/TARIF

471 € Net de taxe

Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Partenariat Aix-Marseille Université / Direction Générale de l'aménagement du-logement et de la nature (MTES)

SUIVI ET EVALUATION

1. Rédaction d'une fiche de lecture en travail individuel (Bases scientifiques de la biodiversité - Coeff. 1)

2. Rédaction d'une plaquette/kakémono et Présentation orale du travail en groupes (Approche par thématique et par milieu - Coeff. 1)

3. Rapport d'un avis de l'autorité environnementale et Présentation orale du travail en groupes (Biodiversité & Aménagement des villes et territoires - Coeff. 1)

4. Rédaction d'un mémoire et Présentation orale de travail individuel (Projet tutoré - Coeff. 2)

SANCTION DE LA FORMATION

Diplôme d'établissement Biodiversités, villes et territoires (niveau Master 1ère année)

PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 et/ou avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'environnement ou de l'aménagement.

OBJECTIFS

Cette formation est centrée sur les problématiques et les enjeux de protection et de restauration de la biodiversité dans les territoires urbains et ruraux. Elle favorise une approche croisée des problématiques en mettant en relation constante l'aménagement durable des territoires et la protection de la biodiversité.

- Comprendre les enjeux et problématiques de la préservation de la biodiversité.
- Maîtriser les méthodologies d'analyse sur le terrain des caractéristiques écologiques d'un milieu.
- Analyser le rapport entre les enjeux de protection de la biodiversité et les enjeux d'aménagement sur un territoire donné.
- Prendre en compte et intégrer les enjeux de protection de la biodiversité dans les démarches de planification territoriale.

PUBLIC

Conçu à l'attention des agents des Ministères de la Transition écologique et solidaire (MTES) et de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCTRCT), le DESU est également ouvert :

- aux agents des collectivités territoriales et de leurs établissements rattachés (syndicats mixtes, parcs régionaux...) lorsque ces structures participent localement à la mise en oeuvre des politiques publiques de protection et de restauration de la biodiversité
- aux salariés et aux demandeurs d'emploi

PROGRAMME

Le programme se décline en 3 unités d'enseignement fondamentales (UE1 : Bases scientifiques de la biodiversité, UE2 : Approches par thématique et par milieu et UE3 : Biodiversité & Aménagement des villes et territoires) et 1 unité d'enseignement pratique (UE4 projet tutoré)

Moyens et Méthodes Pédagogiques

- Cours Magistraux
- Travaux Dirigés sur ordinateur

Responsable de la formation

Thierry TATONI

Profil des intervenants :

AMU, CNRS, AFB, CNRS, CEREMA, Conseils régionaux, DREAL PACA, DDTM, Parcs régionaux et nationaux

Renseignements et inscriptions**Téléphone :** 04.91.28.83.39

laurence.affre@univ-amu.fr

Taux de satisfaction : en cours**Taux de réussite : 88%****Taux d'insertion : 100%**

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention